

Vos questions / nos réponses

Canabis, Alcool et violence Moral

Par [Profil supprimé](#) Postée le 30/06/2012 20:07

Bonjour,

C'est la première fois que je viens sur ce site et je me lance j'ai vraiment besoins de parler de ce que je vie depuis 4 ans.

Voila j'ai 25 ans et lui à 22 ans.

Quand je les rencontré en 2008 je s'avait qui fumer du cannabis mais je penser vraiment que avec les années sa aller se passer mais aujourd'hui j'en suis toujours aux même stade.

C'est à dire que moi je fume pas je boit pas j'ai un petit garçon de 7ans d'un premier union.

Sa fait 3 ans que je le supplie d'arreter car il ne fait pas que fumer des joints il prend des douilles (bang) il en fait aux moins 10 ou 12 par jours je n'en peut plus puis il et très agressif je ne peut rien lui dire il part aux quard de tour et on s'engueule tout les jours d'aillieurs aux moment ou je vous parle on c'est en gueuler il y à 1h.

Mais en plus de prendre des douilles et d'être très agressif il boit des bières tout les jours et toute les heures alors je vous laisse imaginer le soir quand il rentre à la maison on se prend la tête pour rien et il et très violent moralement j'ai le droit à des fermes ta gueule, casse toi, salope et j'en passe mais quand je m'envait il m'appel en pleurant et me dit de rentrer qu'il m'aime et qui recommencera pas mais j'ai déjà entendue sa auparavant et moi comme je l'aime je rentre j'en peut plus je souffre et pour tant je l'aime alors depuis peux tel ment que je souffre j'ai donner la garde de mon fils à mon ex qui s'en occupe très bien avant de penser à moi je pense à mon fils je préfère qui soi chez son papa et qu'il ne voi pas tout sa.

Mais depuis 8 mois je travaille en tant que ASH en psychiatrie et je rencontre beaucoup de patient qui sont dans le même cas que mon conjoint alors de une j'ai honte même si personne connait ma situation aux travaille mais en plus là je réalise vraiment que je peut pas rester avec lui mais comment faire quand je part il m'arcèle et j'ai essayer une fois de dormir chez ma mère il dormir dans sa voiture devant chez elle silvouplait aidez moi je ne c'est plus quoi faire.... Merci d'avance pour vos réponses

Mise en ligne le 02/07/2012

Bonjour,

Tout d'abord, sachez que nous comprenons votre difficulté et en sommes sensibles. Il apparaît clairement que votre conjoint est mal dans sa peau et qu'il a besoin d'aide. Cependant, quelque soit son mal-être ou sa souffrance, votre fils et vous n'avez pas à endurer cela. Il peut être aidé mais il faut qu'il le souhaite. Vous-même êtes bien placée pour le savoir puisque vous êtes confrontée quotidiennement dans le cadre de votre travail, à des patients qui sont dans le même cas que lui.

Nous ne sommes pas en mesure de vous dire ce qu'il faut faire exactement. C'est à vous-même, et au vu des éléments en votre possession, de prendre vos responsabilités et de vous positionner dans votre couple. La décision à prendre ou le choix à faire peuvent être difficile mais vous appartient et nul ne peut se substituer à vous pour décider à votre place.

Pour en revenir à votre conjoint, nous vous avons mis en dessous quelques adresses de centres d'addictologie situés dans votre département de résidence où il pourrait demander et obtenir une aide, sachant, encore une fois, que sa démarche doit être volontaire. Vous-même, si vous le souhaitez, pouvez aussi être soutenue et aidée pour que vous aidiez votre conjoint dans le cadre du soutien familial qui est une aide destinée à l'entourage de la personne toxicomane.

Vous pouvez aussi nous joindre au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service, tous les jours entre 8h00 et 2h00 du matin, gratuit et anonyme de puis un poste fixe) si vous avez besoin d'être ponctuellement écoutée, soutenue et réorientée si nécessaire.

Bon courage et cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Unité de soin en Addictologie- Site le Pratel](#)

20 boulevard du Général Maurice Guillaudot
Site le Pratel
Vanne VANNES

Tél : 02 97 29 21 10

Site web : www.ch-bretagne-atlantique.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Accueil du public : Consultation du lundi au vendredi sur rendez-vous

[Voir la fiche détaillée](#)

Service d'addictologie du GHBS

5 avenue de Choiseul
Hôpital du Scorff
56322 LORIENT

Tél : 02 97 06 73 26

Site web : www.ghbs.bzh

Secrétariat : Secrétariat du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA Douar Nevez à Vannes

6 rue du capitaine Jude
56000 VANNES

Tél : 02 97 01 34 18

Site web : www.douarnevez.com

Accueil du public : Sur rendez-vous : Lundi : 8h45 - 17h30, Mardi : 8h45 -13h45 /17h à 19h, Mercredi de 8h45 à 15h30, Jeudi : 8h45 - 18h00, Vendredi : 8h45-16h.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur place et sur rendez vous. Consultation à la Maison des Adolescents/ tous les mercredis de 10h à16h sur rendez-vous ainsi qu'à la Mission locale : tous les lundisaprès-midi (prise de rendez-vous au 02 97 01 65 40)

Substitution : Délivrance de traitement de substitution pour les usagers suivis tous les jours de 9h30 à 12h00

Centre : Consultation avancée à Sarzeau, assurée par un infirmier tous les vendredis et à Ambon, tous les jeudis, prise de rendez-vous au secrétariat du Csapa.

[Voir la fiche détaillée](#)